

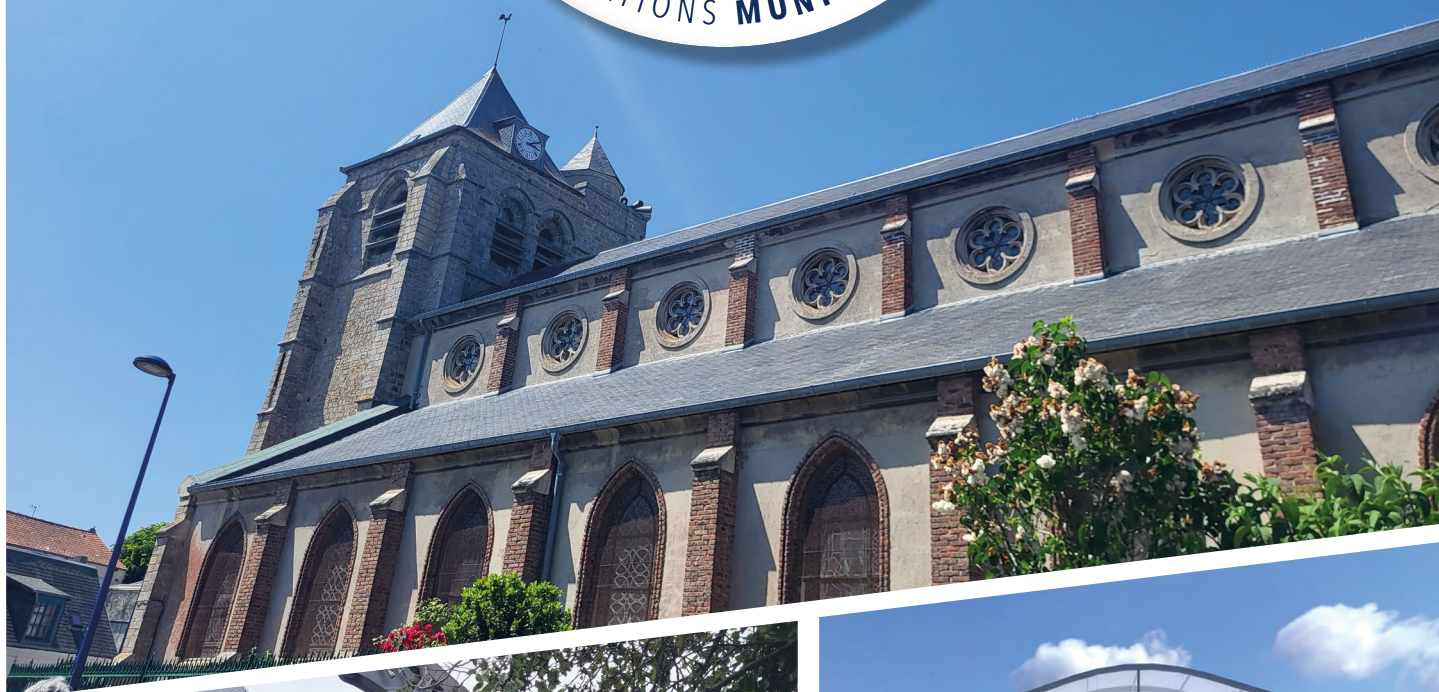
0 5
DÉCEMBRE
2023



Le Crotoy
#Saint-Firmin
Ancré dans l'avenir

Mag

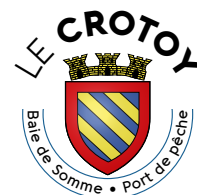
INFORMATIONS MUNICIPALES



FOCUS
*Les églises Saint-Pierre
et Saint-Firmin*

P5&9 | Voiries et réseaux
Le point sur nos travaux, les projets 2024

P8 | Sport
Le projet de deux pistes de padel



P3 FOCUS DE UNE

P5 COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO

P8 PROJETS DU 1^{ER} SEMESTRE

P11 CŒUR DE VILLE

P14 ANIMATIONS

Ch'l'échipe d'éch Conseil et pi mi, os ons ieu, édpi qu'os ons tè élis, édz odjectifs qui n's'arrê'té point à chés hailles éd no commeune. Nos erlation avec chés gins d'ichi, no volontè éd foaire avancher chés pourjets, et pi surtout d'erneuer* des loéyins* peublics et pi privès, qui tièch'té solidemint, i peut'té s'vir din l'soin qu'os ons toujours ieu rapport à ch'prougrés d'no territoire et pi d'no histoère.

Ech Crotoè et pi ch'Saint-Firmin d'édmain i n'sront point eute cose qu'el plache qu'os aironz seu leu don-ner au tchoeur éd chés institutions qui nos govern't in-nhui. Ech qui foait qu'i feut savoér és protchurer les moéyins, sans n'in rajouter, et pi savoér étou és réinvinter à chaque coeup. In raccourchi, ch'est ch'qué j'ainme appeler « avoér él courage du boin sins ».

Ch'est ch'principe-lo qui nos o djidès – pi qui nos djide coér – din chés pourjets qui nos tienn't él plus à tchoeur : no future bibliotheque – o n'in sairez un molé d'plus à perpos d'o din chés pages qui suit't -, tout ch'qu'os ons foait pour qu'i y euche à nouvieu inne base éd voèle à La Bassée, o bien coér inne plache pour du téyate au Crotoè. Ch'est tout cho qui foait qu'i y o un nouvieu, tchestion tchulture et pi divertichmint, et pi qu'cha marche ! Ch'est pour cho étou qu'i feut qu'os investichonche, et pi qu'o n'hésitonche point, rapport à chés aménagemints d'éch cade ed vie d'nos concitoéyins... Et pi bié seur, ch'est grâce à tout o qu'os ons peu warder nos environnemint et pi nos traditions – justémint, in perlant d'o, n'obliez point d'erbéyer ch'l'artic « Huttes éd cache et pi mérais commeunal ».

Tours din l'meume sins, os ons coési d'ingager no ville din un grand pourjet éd rimbellichmint et pi d'aboénichmint éd nos églises. Au-dlo d'chés tchestions d'erligion – et pi sans meume voloér perler éd chu dvoér éd transmission (qu'est indistchutabe !) – no municipalité al aseume és pèrt din tout ch'qui o à vir tchestion tchulture et pi patrimoène : ch'est sin rôle, et pi étou, sin privilège.

Ech tout nouvieu « Poéyi d'Art pi d'Histoère Ponthiu-Baie d'Sonme » din ltchel El Crotoè il o déjé prins plache i nn'est éch pu boin eximpe.

Chés rindez-vous d'édmain, ch'est chétlos qu'o prind in-hui.

*Erneuer : renouer ; loéyins : liens ; fiate : confiance

Traduit par Jean-Marie François - Agence Régional pour le Picard

Edito

La vision que mon équipe municipale et moi-même avons impulsée depuis le début de notre mandat ne s'arrête pas aux simples limites du Crotoy et de Saint-Firmin. Notre proximité avec les habitants, notre volonté de faire avancer les projets et surtout de (re) nouer des partenariats publics et privés solides n'ont trouvé de meilleur relais que notre attention constante portée à l'évolution de notre territoire et de notre époque.



Le Crotoy et Saint-Firmin de demain ne seront rien d'autre que la place que nous aurons su leur donner au sein des instances qui nous gouvernent aujourd'hui. Ce qui implique de se donner les moyens, sans les surestimer mais en les réinventant chaque jour. En substance, ce que j'aime appeler « l'audace de bon sens ».

Un principe qui a présidé - et préside encore - à de nombreux dossiers, parmi les plus importants : notre future médiathèque - dont vous lirez d'ailleurs de bonnes nouvelles dans les pages à venir - nos démarches pour la réouverture d'un pôle nautique à la Bassée ou notre projet de création d'espace scénique au Crotoy. C'est aussi ce qui nous vaut les succès du renouveau culturel et festif, ce qui motive nos investissements et nos méthodes d'aménagement du cadre de vie... Et bien entendu, c'est ce qui permet de préserver notre environnement et ses pratiques, à ce titre, la rubrique « hutte de chasse et marais communal » est intéressante à lire.

C'est dans cette même optique que nous avons fait le choix d'engager la ville dans un important plan d'urgence pour la restauration de nos églises. Au-delà de toutes considérations religieuses - et sans même insister sur l'indiscutable devoir de transmission aux générations futures - notre municipalité prend ici toute sa part dans son rôle de garante du patrimoine cultuel et culturel, dont elle a la charge autant que le privilège.

Les rendez-vous de demain sont de ceux pour lesquels on prend date aujourd'hui.

Au nom du conseil municipal et de l'ensemble des agents communaux, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et vous donne rendez-vous vendredi 5 janvier 2024, 18h30, à la salle Colette pour la cérémonie de vœux de nouvelle année.

Philippe Evrard,
Maire.

Magazine gratuit



Informations municipales
Hôtel de ville – 12 rue du Général Leclerc
80550 Le Crotoy
Tél. : 03 22 27 80 24 - contact@villeducrotoy.fr

VILLEDUCROTOY.FR

Directeur de publication : Philippe Evrard
Rédacteur en chef : Johann Rauch
Conception et réalisation : Nord-Image - Abbeville
Photos : services municipaux et DR
Imprimerie : Nord-image - Abbeville
Tirage : 3 000 exemplaires
ISSN : 2803-4511

1 FOCUS

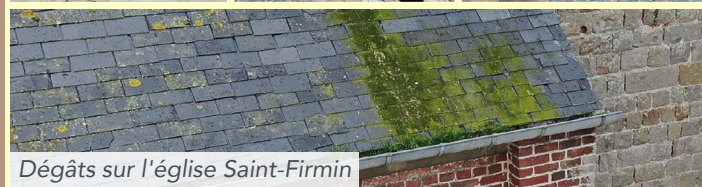
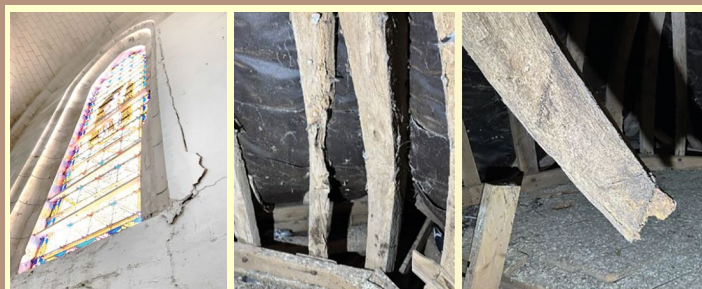
Saint-Pierre et Saint-Firmin

Nos églises au cœur d'un plan de restauration d'urgence

Dire que nos églises Saint-Pierre et Saint-Firmin sont dans un état préoccupant relève de l'euphémisme. Au-delà du constat que le tout un chacun peut faire sur une simple visite des lieux, la commune a fait opérer un diagnostic complet des deux édifices par le cabinet d'architecture Brazier & Nervo*.

Un état des lieux global qui a relevé dans les deux cas des urgences à intervenir afin de pallier le vieillissement des matériaux, le défaut d'entretien, les dégâts liés à l'usure et aux intempéries, à l'air salin et aux nombreuses infiltrations d'eau pluviale. À Saint-Firmin s'ajoute une « instabilité structurelle » de l'ensemble, et notamment du clocher, raison pour laquelle il a été décidé, avec la paroisse, de ne plus faire tinter les cloches, leur va-et-vient forçant sur une charpente devenue trop fragile.

*Le montant de l'audit s'est élevé à 10 500 euros TTC.



Dégâts sur l'église Saint-Firmin



Dégâts sur l'église Saint-Pierre



Église Saint-Pierre



Église Saint-Firmin

Un budget de plus d'un million d'euros et un plan d'investissement engagé et responsable

Cet état des lieux amène à une estimation d'intervention de 625 073 euros hors taxe pour les travaux à réaliser à l'église Saint-Pierre, et 442 781 euros hors taxe pour Saint-Firmin.

Pour Saint-Pierre, le diagnostic révèle des priorités et des urgences à hauteur de 474 740 euros, et 279 040 euros pour ceux de Saint-Firmin.

À l'issue de cet audit, et devant les urgences à intervenir ne serait-ce que pour continuer à ouvrir nos églises au public, la municipalité a choisi de s'engager dans un plan pluriannuel de travaux.

Des partenariats pour des travaux durables

L'église Saint-Pierre étant inscrite au titre des monuments historiques depuis 2019, nous avons associé à notre démarche les services compétents à l'occasion d'une première réunion de travail qui a rassemblé : Caroline Dolacinski, architecte des Bâtiments de France, Nathalie Hégo, ingénieure à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et à la Conservation des monuments historiques (CRMH), et Michel Mathieu, chargé de la protection des monuments historiques.

En plus d'une expertise technique et architecturale propre à ces services, nous enclencherons ensemble une procédure de cofinancement avec la DRAC qui peut s'élever à 50%.

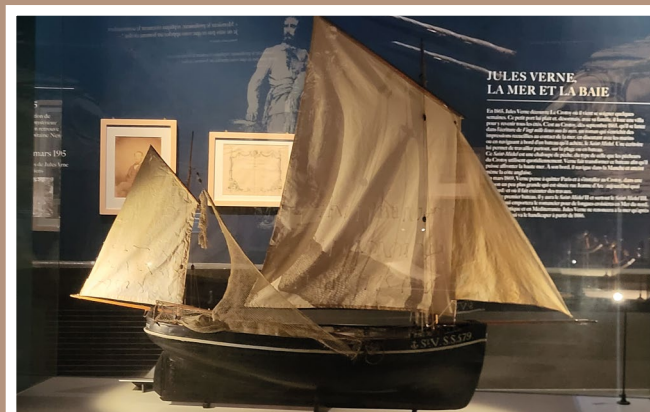
Les délais d'instruction des dossiers de travaux, les consultations et les disponibilités des différents corps de métiers orientent vers un début de chantier pour le courant de l'année 2025.

À ce jour, l'église de Saint-Firmin n'est pas classée. La DRAC n'est donc pas en mesure de participer au financement des chantiers à y mener. Pour autant, au regard des urgences, la commune assumera le montant des travaux, tout en soumettant des demandes de subventions auprès d'autres enveloppes publiques, et envisage une collecte de fonds privés. Enfin, la municipalité souligne le dynamisme et le dévouement de l'association de sauvegarde des deux églises, présidée par Colette Rietsch, et dont l'équipe bénévole reste un formidable soutien à nos initiatives communales.

Pour bien faire...

Là encore, la commune s'est dotée des conseils d'experts d'Anita Oger-Leurent, conservateur des monuments historiques, Brigitte Stimolo, conservateur des antiquités et objets d'art au conseil départemental de la Somme, Céline Abelé, chargée de mission « Pays d'Art et d'Histoire Ponthieu – Baie de Somme » et de Romain Zechser, directeur du pôle patrimoine d'Abbeville. Une consultation indispensable afin de respecter la vocation de ces œuvres traditionnelles et patrimoniales. L'objectif étant de mettre en valeur leur restauration et de mieux en partager l'histoire, qui recèle une partie de nos racines maritimes locales, avec le plus grand nombre. Dans tous les cas, ces précieuses maquettes seront à nouveau exposées à l'issue d'un plan daté de travaux de l'église Saint-Pierre, afin d'éviter des manipulations d'installation et de désinstallation successives.

Le retour du Saint-Pierre au pays, et l'avenir de nos ex-voto



Après plusieurs mois de restauration au sein d'un atelier spécialisé dans la restauration de ce type d'ex-voto, la maquette de bateau le Saint-Pierre est passée par le Crotoy avant de rejoindre l'exposition consacrée à Jules Verne et 20 000 lieux sous les mers au musée de Picardie, à Amiens, de mi-mai à mi-octobre. Les six autres ex-voto crotellois sont encore en cours de restauration.

La commune a consacré un budget de 26 560 euros hors taxe, subventionné à hauteur de 30% par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Désormais, l'enjeu principal consiste à garantir une conservation et une exposition optimales.



La croix et la bannière

Enfin, nous avons profité de la visite d'expertise de nos ex-voto pour prendre conseil aussi sur les méthodes de conservation et d'exposition des bannières processionnelles dont quatre sur douze au total, parmi les plus mal en point, ont été restaurées.

Ces bannières ont, elles aussi, retrouvé l'église du Crotoy et ont été sujettes à une exposition à la galerie le Saint-Michel lors des journées européennes du patrimoine. La ville travaille actuellement à des recherches de fonds dédiés à l'acquisition du matériel nécessaire pour leur rangement. En plus de participer aux processions traditionnelles en ville (selon les conditions météorologiques naturellement), ces bannières seront aussi exposées à tour de rôle dans le chœur de l'église.

D'autres bannières restent à rénover, le dossier de ces restaurations n'est pas clos, mais en tout cas bien amorcé.



Les églises enfin protégées de la foudre

Il est parfois surprenant d'observer qu'on peut passer à côté des évidences, et lors des inspections des églises ce principe s'est encore révélé exact. En effet, nous avons découvert qu'aucun de ces deux édifices n'avait jamais été équipé de paratonnerre. Aussi, nous avons rapidement lancé une consultation, et début 2024, les clochers Saint-Pierre et Saint-Firmin seront enfin à l'abri de la foudre.

Montant de l'opération : 34 000 euros TTC.

2 RÉALISATIONS

Coup d'oeil dans le rétro

2^e semestre 2023

Le chantier de la rue Carnot dans les temps

Depuis le printemps 2023, le gros chantier de réhabilitation des réseaux de la rue Carnot est en cours : gaz, électricité, télécommunications, assainissement, eaux pluviales et naturellement éclairage public et voirie sont à l'ordre du jour.

Ces travaux ont marqué une pause durant la période estivale 2023, en marquant une nouvelle durant ces fêtes de fin d'année, mais le plan de phasage est actuellement dans les temps et tout laisse à penser que les 520 mètres linéaires seront achevés comme convenu pour juin 2024.

Depuis novembre, nous procédons avec un peu d'avance à la dernière phase de la rue Carnot (débutant à l'angle avec la rue Grognet Gourlain jusqu'à l'angle avec la rue de Paradis), qui consistera en des travaux de surface : mobilier urbain, trottoirs, chaussée... Tandis que sur la seconde partie depuis l'angle de la rue de Paradis jusqu'au carrefour avec l'avenue Charles de Gaulle, on achèvera les opérations avec l'effacement des réseaux aériens et les travaux de voirie.

Montant de l'opération : 955 000 euros hors taxe de travaux d'assainissement financés à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau. 574 140 euros hors taxe de travaux en lien avec les réseaux électriques financés à hauteur de 40% par la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme (FDE 80), et 750 000 euros hors taxe de voirie entièrement pris en charge par la commune.



Médiathèque :

les bonnes nouvelles n'arrivent pas toujours à l'heure... mais elles arrivent !



Le coup d'envoi des travaux de construction de la médiathèque sera donné début 2024. Des retards d'instruction administrative ont décalé le début de chantier de trois mois, puisque initialement envisagé en septembre 2023. L'ouverture de ce nouveau lieu de rencontres pour tous est prévu pour le printemps 2025.

À ce sujet, la bonne nouvelle émane d'un plan de financement optimal avec un budget global de 2 360 545 euros HT subventionné à hauteur de 45% par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). La Région et le Département se sont engagés respectivement à hauteur de 25% et 10%. Reste 20% à la charge de la commune.

Il n'a donc été souscrit aucun emprunt pour la réalisation de ce projet phare de l'actuelle mandature.

Un nouvel espace détente aux ateliers communaux

Les agents des services techniques ont installé une nouvelle cuisine dans l'espace de convivialité que les agents partagent au quotidien. Une réalisation menée par les agents communaux.



À propos des « carrés jardiniers »

Comme nous nous y étions engagés, l'ensemble des résidences de la rue Carnot a été destinataire d'un courrier proposant l'implantation d'un « carré jardinier » le long de leur façade. Sur une centaine de propriétaires, une quinzaine a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas disposer d'espace de plantations, une quinzaine a demandé à disposer de cette possibilité. Les services techniques de la ville prendront contact avec les propriétaires intéressés lorsqu'il s'agira d'aménager les trottoirs.

Coup d'oeil dans le rétro

Fleurissement : les félicitations du jury, et les recommandations pour la 3^e fleur

La ville concourait cette année à l'obtention de la 3^e fleur au concours des villes et villages fleuris. Après son passage en juillet dernier, le jury régional a décidé de décerner ses félicitations à la ville en la maintenant toutefois en catégorie « 2 fleurs », et son rapport de mentionner « *la commune est vraiment proche du niveau supérieur* ».

Les lauriers...



Le rapport du jury salue en premier lieu « *une équipe motivée pour l'amélioration du cadre de vie des habitants et des visiteurs* », « *un projet municipal cohérent (...) une bonne transversalité entre les services municipaux et les acteurs locaux* », « *un espace public de qualité et bien entretenu* », « *le patrimoine arbustif est de qualité, diversifié et bien géré* ». L'occasion aussi de saluer les efforts de communication menés pour expliquer les aménagements municipaux, mais aussi les initiatives telles que la collection de rosiers au square du kiosque, les marchés au jardin du dimanche matin « Sciences pots », ou encore les propositions de carrés jardiniers dans les aménagements de voirie (Lire en page 5) ainsi que le

concours des maisons fleuries (Lire en page 12). L'intégration des administrés et des visiteurs à la gestion environnementale de la ville est indispensable. La ville a aussi été encouragée dans sa gestion du marais communal, pour ses aménagements de places de parking désimperméabilisées, dans l'utilisation de matériaux locaux (coquillages concassés) pour les allées du cimetière, et ses efforts pour uniformiser le mobilier urbain et équiper l'éclairage public en LED.

(Re)creuser le sillon

Les recommandations du jury pour atteindre le classement en 3^e fleur portent essentiellement sur une nouvelle approche de l'entretien, disons plutôt de la gestion des espaces verts. En effet, « *les pelouses sont encore trop tondues de façon systématique* », et il est préconisé de développer des « *zones de fauches tardives* », « *laisser place à la végétation spontanée* » à la place des zones de prairies fleuries, « *réaliser un inventaire du patrimoine arboré, complété d'un plan de gestion afin de prévoir son renouvellement et sa gestion* ». Il est enfin suggéré « *de mener une réflexion sur l'extinction de l'éclairage public sur des zones spécifiques pour favoriser la faune nocturne* », et d'avoir davantage recours aux stocks de récupération d'eau pluviale pour l'arrosage (lire à ce sujet en page 9).



Rendez-vous à l'été 2025

La commune prend bonne note des recommandations du jury régional, et donne rendez-vous en 2025 pour remettre l'ouvrage sur le métier !

L'aménagement du terrain face à la déchetterie

Consciente du problème de salubrité - sans même parler d'esthétique - que représentait le terrain communal situé face à la déchetterie, la municipalité a profité de son projet d'aménagement pour créer un parking dédié aux bus, remédiant aux difficultés rencontrées sur le sujet notamment du côté du secteur de la gare du chemin de fer de la baie de Somme. En même temps, il a été procédé à un sérieux coup de propre autour des Points d'Apport Volontaire (PAV) qui restent toutefois un vrai problème. Il s'agit là d'une compétence intercommunale, pour laquelle les élus crotellois ne cessent de se faire entendre. Pour le moment, certes en vain.

L'urgence des PAV

En plus du désagrément que représente le manque d'usage optimal de ce point d'apport volontaire, nous notons un vrai frein aux bonnes pratiques en termes de gestion des déchets, sans même parler de l'image de la ville régulièrement brocardée à ce sujet. Rappelons enfin qu'il existe un autre point d'apport volontaire à l'aire de camping-cars mitoyen au parking d'entrée ville nord (station conchylicole). Il est interdit de déposer les sacs à même le sol. Un système de vidéoprotection veille au respect de ce principe.



Le terrain de la rue des Abattoirs est désormais dédié uniquement au stationnement des bus, pour 40 euros par entrée et par véhicule (un système d'horodateur est prévu). Un dépôt minute a été aménagé à la gare, les bus n'ont plus d'autorisation de stationner dans ce secteur.

Accueil des formations des pêcheurs à pied

La ville a, de nouveau, mis gracieusement à disposition ses locaux pour les dernières sessions de formations des pêcheurs à pied menées par le lycée professionnel de Coutances. En tout, c'est une quarantaine de personnes qui a suivi le cursus en lien avec les métiers de la pêche à pied.

Coup d'oeil dans le rétro

Opération de dératisation

En plus des régulières distributions de raticide financées par la ville, une campagne de dératisation a été initiée dans le secteur du bassin des chasses, du port de plaisance et de la digue Jules-Noiret. Un vrai souci de salubrité publique. Le dispositif mené avec l'entreprise Écolab a débuté en octobre dernier par des phases de tests à des endroits précis de la digue et de la plage.

Nous avons déjà d'ailleurs sensibilisé les propriétaires d'animaux que leur divagation était interdite, et désormais potentiellement dangereuse même si les boîtes dans lesquelles est placé le produit sont sécurisées.

Une demande des habitants

En plus de tenir une responsabilité sanitaire, la ville répond aussi à une demande récurrente notamment de la part des habitants de la digue-promenade. Les agents en charge du déploiement de cette opération de dératisation observent toutefois des dégradations sur les équipements installés, et sont régulièrement pris à partie dans leur travail.

En cas de désaccord...

Les élus soulignent que les agents municipaux et intervenants privés appliquent les directives du conseil municipal. C'est pourquoi les administrés - comme les visiteurs - qui auraient besoin de faire connaître leur point de vue, voire leur désaccord sur ce type de procédé - comme sur toute autre mise en oeuvre communale d'ailleurs - sont invités à prendre RDV en mairie ou adresser un courrier.

Par ailleurs, porter atteinte aux équipements de dératisation relève du délit allant de 1 500 à 30 000 euros d'amende, et jusqu'à deux ans de prison, selon l'importance des dégâts.

Montant de l'opération : 12 874 euros TTC.

Après son sauvetage, la remise en service de la hutte N°9

Dans notre édition de décembre 2022, le sujet de la hutte de chasse N°9 du marais communal avait été évoqué. Pour mémoire, celle-ci avait été sujette, en 2019, à des travaux de reconstruction sans les autorisations d'urbanisme indispensables. Reconnue contrevenante au code de l'urbanisme, en juin 2021 la commune avait été mise en demeure de procéder à la démolition de la construction illégale.



En octobre 2022, la demande de reconstruction de la hutte en question a été acceptée, selon les préconisations de la commission des sites cette fois.

Ce chantier de réinstallation de la hutte et son aménagement sont menés par les services municipaux. La hutte N°9 sera attribuée dans le courant du premier semestre 2024.

Cet équipement a été sauvé in-extremis, et ne doit son salut qu'aux gages de bonnes volontés et aux bons rapports que la municipalité a su redonner dans ses relations avec les services de l'État, et en l'occurrence les autorités environnementales.

Montant des travaux pour la structure de la hutte : 31 477 euros TTC, le budget d'aménagement intérieur est estimé entre 5 000 et 7 000 euros.

En lieu et place des anciens vestiaires



Le projet communal de création d'une salle omnisport en lieu et place des anciens vestiaires du stade était conditionné à l'obtention des subventions nécessaires à boucler un budget estimatif de 580 000 euros hors taxe. Les fonds publics auxquels la ville est éligible, se sont avérés insuffisants, aussi la municipalité a revu son dossier. Une construction communale plus modeste de l'ordre de 200m² est en cours, et sera dans un second temps à destination associative. Le dossier a été pensé avec le cabinet d'architecture Brazier & Nervo. La mise en oeuvre est confiée à nos services techniques, pour un montant global de travaux de l'ordre de 60 000 euros (uniquement en matériaux, la main d'oeuvre étant communale). Les travaux ont débuté en fin d'année 2023, pour une fin de chantier programmée au premier trimestre 2024 selon les conditions météorologiques, bien entendu.

Avoir la fibre... ou pas

Le déploiement de la fibre sur la commune par l'organisme Somme Numérique entre dans sa phase d'achèvement. La commercialisation et les premiers raccordements sont prévus pour débuter au printemps 2024.

Cette mise en service sera progressive sur le territoire communal, et dépendra notamment des possibilités que les techniciens ont eu d'installer les boîtiers de répartition de lignes. Certains refus ou absences de réponse de propriétaires ou de syndicats peuvent bloquer la mise en service de certains quartiers. Mais la ville est en passe d'être raccordée à la fibre pour une meilleure couverture numérique. Un autre atout au quotidien, et aussi pour le fonctionnement de nos acteurs économiques locaux.

Frelon asiatique : bilan d'interventions

La commune a fait le choix de proposer de prendre à sa charge les frais inhérents à la lutte contre la prolifération du frelon asiatique, notamment par la destruction de nids, y compris chez les particuliers. 35 nids de frelons asiatiques ont été neutralisés par Christophe Sabine. Le meilleur relai que puisse trouver ces interventions demeure la vigilance constante de chacun d'entre nous, et de signaler tout développement de population ou présence d'un nid où que ce soit, sans naturellement tenter d'agir seul.



Montant de l'opération : 2 820 euros TTC.

3 NOS PROJETS POUR LE

1^{er} semestre 2024

1.
2.



5.



4.



3.

1. Récupération des eaux...

Afin de participer aux efforts de préservation des ressources en eau, la ville va ajouter de nouveaux bacs de récupération des eaux pluviales dont les stocks servent déjà à l'arrosage de nos espaces verts. Un plan d'équipement de l'ensemble des bâtiments communaux va être déployé. Par ailleurs, un flou juridique subsistait quant à l'utilisation des eaux traitées de la station d'épuration. Désormais cette source est aussi utilisable, sous suivi sanitaire constant bien entendu. Mise en place dès le printemps prochain pour l'arrosage.

Budget prévisionnel d'investissement : environ 20 000 euros.

2. Ne pas se laisser déborder

Les intempéries de ces dernières semaines ont montré l'urgence d'un état des lieux de nos réseaux d'écoulement des eaux pluviales. Les nombreux travaux de rénovation de réseaux menés au Crotoy depuis une vingtaine d'années portent leurs fruits. Toutefois, la recrudescence des phénomènes pluvieux longs et très denses, ainsi que la hausse du niveau des mers, amènent à de nécessaires améliorations.

La suite du plan de voirie et réseaux est, bien entendu, à l'ordre du jour ainsi qu'une optimisation de la gestion existante afin d'éviter, autant que possible, les inondations et trop-plein envahissant les propriétés et les chaussées.

3. En 2024, on se met au padel

C'est un équipement sur lequel la ville travaille depuis quelques mois, et qui devrait se concrétiser pour ce premier trimestre 2024. Le padel est un sport à la confluence du tennis, du squash et du jeu de paume qui cartonne en Europe, aux côtés des nouveaux sports urbains depuis une vingtaine d'années, après avoir été inventé dans les années 80 au Mexique et conquis l'Amérique du Sud et l'Espagne. Actuellement, l'hexagone compte 350 clubs de padel affiliés à la Fédération Française de Tennis depuis 2014.

Afin de compléter son offre sportive locale et de conforter le créneau des jeux de raquettes déjà implantés sur la commune et qui fonctionnent très bien, grâce notamment aux quelques 250 licenciés du club de tennis, en plus des usagers ponctuels des courts crotois, la municipalité projette de créer une structure pouvant accueillir deux pistes de padel dans le périmètre de la halle des sports. Après concertation du club de tennis Rue - Le Crotoy qui en aurait la gestion et une recherche de financement, ce nouvel équipement est attendu pour une ouverture à l'été 2024.

Plan de financement prévisionnel : 440 200 euros hors taxe, 11% de subvention par la Région, 40% par le Département et 15% par la Fédération Française de Tennis. À ce stade, la ville supporterait près de 150 000 euros d'investissement, sachant que les recherches de financement ne sont pas terminées.

Nos projets pour le 1^{er} semestre

4. Réseaux, voirie... où en est-on ?

Depuis 2021, de gros investissements ont été menés sur le sujet : 2,1 millions d'euros pour les eaux usées, 257 246 euros pour les eaux pluviales, 420 314 euros d'effacement de réseaux, et un peu plus de 2 millions d'euros de voirie neuve, auxquels s'ajoute un million d'euros de dépenses d'entretien de la voirie.

Actuellement, la ville achève le chantier de la rue Carnot (lire en page 5) jusqu'en juin. Ce secteur aura représenté un peu plus d'un an de travaux répartis sur les budgets d'investissements 2023 et 2024, pour un montant total de 2,3 millions d'euros, aidés de subventions.

En 2024, le montant consacré à l'entretien de la voirie s'élèvera à 350 000 euros, incluant notamment le lotissement Barre-Mer, la rue du Puits Sucré, les rues de l'Église et Paul Cathelain à Saint-Firmin. Ce poste n'est pas éligible à subvention. Il sera aussi inscrit à la feuille de route 2024 : l'effacement des réseaux aériens par leurs accotements des rues de la Maye et du Marais à Saint-Firmin, pour un montant de 857 243 euros, pris en charge à hauteur de 40% par la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme (FDE 80).

Le syndicat mixte baie de Somme – Grand littoral picard gestionnaire du trait de côte assure travailler à un chantier de déblaiement, de renforcement et de réaménagement du pied de la butte du Moulin, pour le premier trimestre 2024. La dernière estimation avant un appel d'offres resté infructueux s'élevait à 60 000 euros d'investissement. Depuis, les grosses marées et surtout les intempéries de l'automne ont aggravé la situation. Il est à noter que les travaux de la partie du mur située devant l'immeuble des Régates restent à la charge de la copropriété.

Tous les montants sont ici donnés hors taxe, et sont sujets à subvention.

➤ La suite du plan de rénovation des réseaux et de la voirie est actuellement à l'étude en fonction des priorités techniques et sanitaires, et de nos moyens financiers.

5. 6 cabines de plus, qui font 107

Le service menuiserie de nos ateliers techniques a, de nouveau, été sollicité pour la production de six cabines de plage supplémentaires. Une nouvelle série qui amènera à cent sept cabines le long du chemin de planches. Les cabines sont des incontournables de la vie et de la villégiature crotelloises, et la ville met ce qu'il faut en œuvre pour répondre au mieux à une demande croissante. La ville veille aussi à un entretien régulier du parc des cabines.

Le meilleur encouragement que la commune puisse recevoir dans cette démarche demeure des cabines de plage ouvertes, vivantes et un bon voisinage avec les propriétés riveraines.

6. Les jardins communaux

Le site des anciennes serres Moitrelle est en cours d'évacuation des bâches enterrées pour la partie située au fond du terrain. Comme prévu depuis le début du mandat, nous allons procéder à la création d'une dizaine de parcelles d'environ 150 mètres carrés chacune. Reste à concrétiser le projet d'une association en charge de la gestion de ces espaces. Toute personne intéressée peut d'ailleurs se faire connaître en mairie.

La mise en œuvre sera opérée par les services municipaux, le montant d'équipement sera d'environ 15 000 euros.

7. Le plan Abribus

Un plan de rénovation et de renouvellement des abribus de la ville est en cours de montage. Pour 2024, il s'agirait de consacrer environ 15 000 euros à ces structures vieillissantes pour bon nombre d'entre elles, et qui ont souffert ces derniers temps des intempéries.

Il est toutefois à noter que la ville doit se conformer aux impératifs de la sécurité routière pour l'installation de ces abribus, d'autant plus lorsque ceux-ci bordent une route très empruntée et plus encore une départementale.



8. Un équipement de plus au rayon "Freetness"



Les agrès installés entre le square Adrienne-Bolland et le parking Caudron remportent un vif succès auprès des sportifs de tous crins. La ville vient de procéder à la commande d'un nouveau module complet de « street work out », comprenant un ensemble de plusieurs

postes d'exercices de fitness en extérieur qu'il convient d'appeler « Freetness ».

Montant d'investissement : 7 815 euros HT.

9. Un œil sur la sécurité

Le territoire communal est actuellement quadrillé de 26 caméras. Un dispositif lancé par la précédente mandature, et étoffé en début de ce mandat. Prochainement, sept caméras de vidéoprotection supplémentaires seront installées. Ces équipements répondent aux demandes de nombreux habitants.

Les nouvelles zones couvertes sont : le cimetière du Crotoy où il a été signalé des vols et dégradations, le carrefour des rues Carnot, Grognet-Gourlain et Pasteur, l'intersection des rues du Château, Albain Lecomte et du Général Leclerc, le croisement du chemin du Marais et de la rue Georges Doudoux, la jonction des rues de Mayocq, rue Georges et de la Bassée, le parking Jules Verne, et la rue Pierre Guerlain.

C'est désormais la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme (FDE 80) qui est compétente en matière d'équipement de vidéo-surveillance, et l'entreprise Citéo en charge de l'installation des commandes opérées par les collectivités.

Montant de l'opération : 60 001 euros TTC, 22 205 euros à la charge de la FDE 80 et 37 796 euros à la charge de la commune.

Pour plus d'informations
et suivre l'actualité
de la ville
villeducrotoy.fr

4 COLLECTIVITÉS PARTENAIRES

Des initiatives au service de la communauté

■ FRANCE SERVICES

En septembre 2020, la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre s'est engagée dans une démarche citoyenne en obtenant le label France Services.

Le réseau France Services offre à chaque habitant du territoire un accès de proximité à différents services publics. Les agents jouent un rôle crucial en fournissant des renseignements généraux, en proposant des rendez-vous, en mettant en relation avec des partenaires du réseau, et même en apportant une assistance dans la rédaction de courriers ou de documents.

Les agents sont présents sur trois lieux pour être au plus près des habitants :



■ LE FAB LAB

Le Fab Lab est un lieu ouvert à tous, permettant de découvrir différents appareils numériques tels qu'une découpeuse laser, une découpeuse vinyle, et une imprimante 3D (maîtrise de l'outil informatique requise).

Les ateliers à venir :

- **Samedi 6 janvier** : atelier découpe vinyle / création de l'image et découpe vinyle + utilisation de la presse à chaud (prévoir support)

- **Samedi 3 février** : atelier impression 3D / modélisation de l'objet et impression

- **Samedi 2 mars** : atelier impression 3D / suite atelier du 3 février

► Inscriptions aux ateliers Fab lab :

03 22 27 27 10 ou servicenumerique@ponthieu-marquenterre.fr

► Rendez-vous France Services : 03 22 28 22 20 ou 03 22 27 27 10



Rue

📍 Communauté de communes
33 bis, route du Crotoy

🕒 Lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30

De façon expérimentale, des permanences sont organisées à Rue les premiers samedis de chaque mois (10h-12h) jusqu'aux vacances de printemps 2024.

Ailly-le-Haut-Clocher

📍 Communauté de communes
1, rue d'Ergnies

🕒 Mardi et jeudi de 8h30 à 12h

Crécy-en-Ponthieu

📍 Bureau d'information touristique
32, rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque

🕒 Lundi, mercredi, jeudi
et vendredi de 8h30 à 12h

Tribune de l'opposition

En application de l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Groupe « J'aime Le Crotoy »

Nous ne manquerons pas de remercier, l'ensemble du personnel de l'Amicale des sapeurs-pompiers du Crotoy, ainsi que les services techniques pour leur efficacité face aux intempéries que nous subissons actuellement sur le territoire. Toujours à l'écoute du développement des projets au sein de notre commune, nous restons vigilants et à votre entière disposition pour toutes propositions visant à améliorer notre quotidien ...

En cette période compliquée, toute l'équipe de «J'aime Le Crotoy» vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, santé, réussite, partage, ainsi que beaucoup de bonheur pour vous et toute votre famille.

Les acteurs de la ville

Répondre à l'appel de l'Association des Maires de France

Philippe Evrard et son conseil municipal ont répondu à l'appel de l'Association des Maires de France (AMF), en soutien à Vincent Jeanbrun, maire de l'Hayë-les-Roses (Val-de-Marne), dont le domicile et la famille ont été victimes d'une attaque à la voiture bélier lors des émeutes qui ont agité la France au début de l'été.



Philippe Evrard a procédé à la lecture de la lettre rédigée par David Lisnard, président de l'Association des Maires de France, appelant à une reprise en main de l'ordre public, à la mobilisation pour défendre les principes de démocratie et de respect des élus, particulièrement les élus locaux, de plus en plus souvent victimes de menaces et de violences.

Cet appel a suscité un chaleureux élan de solidarité et de cohésion autour des valeurs républicaines, notamment au Crotoy.

Ma baie de Somme à l'heure d'« Octobre rose »

Le club de longe-côte « Ma baie de Somme » a participé aux actions en faveur d'« Octobre rose ». Un mois dévolu à la sensibilisation et à la recherche contre le cancer du sein. Lors d'un week-end de sensibilisation, le club a collecté 746,50 euros. Cette somme a été remise à Bruno Defert, vice-président du comité départemental de la Ligue contre le cancer, aussi fervent adepte du club crotellois.



Championne de France et bien-être animal chez Cavalcade

En plus de ramener en terre crotelloise un titre de champion de France en catégorie dressage grâce à Pauline Derosière l'été dernier, le centre équestre Cavalcade a décroché en octobre un label que la municipalité salue tout particulièrement, celui du « Bien-être animal ». Le centre équestre, dont les structures restent municipales, est depuis plusieurs années à pied d'oeuvre pour se voir attribuer ce label. Toutefois quelques aménagements étaient à prévoir et plus particulièrement l'enlèvement de barrières en béton réhivitoires pour ce type de classement. La commune est intervenue par le biais de ses agents techniques et se félicite de compter des cavaliers heureux et leur soixantaine de pensionnaires, qui sont entre de bonnes mains.



Les lauriers municipaux

Fin septembre, le conseil municipal a reçu les participants au concours communal des maisons fleuries ainsi que les jeunes diplômés 2022/2023 pour une remise de prix.

Les mains vertes :

- Catégorie « Maison avec jardin » (+100 m²) : Patrick Poidevin, Chantal Toirot et Carole Ménétrier.
- Catégorie « Maison avec jardin » (-100 m²) : Fabienne Rames, Régine Koechler, Marie-Dominique Delahaye et Jean-Claude Couplet.
- Catégorie « Balcons et fenêtres sans jardin » : Joffre Pollenne, André Vandebussche.

Les têtes bien pleines (et bien faites) :

Laurine Langlois (Bac général, mention très bien), Théo Abraham (Bac professionnel, mention bien), Maxence Laurent (Bac professionnel), Lucas Leroy (Bac professionnel), Maxime Moinel (Bac professionnel, mention assez bien), Jean-Sébastien Porquet (Bac technologique, mention assez bien), Florine Le Bail (Bac technologique), Pauline Derosière (Master 2 Ressources Humaines), Constance Drouillon (BTS métiers de l'esthétique), Victoire Houlliez (Licence de psychologie), Adrien Leroux (Licence Science Technique des Activités Sportives, option journalisme).

Le coin des associations...

Ça roule pour le cycloport crotellois



Fondé en 2015 sous l'impulsion de Jean-Michel Chivot, actuel président, le cycloport crotellois est affilié à l'UFOLEP, rassemble aujourd'hui une trentaine d'adhérents.

Les sorties et entraînements hebdomadaires ont lieu chaque mercredi après-midi et dimanche matin, pour des sorties de 50 à 150 kilomètres.

Une dizaine de membres du cycloport s'inscrit aux calendriers de courses sur route et en cyclocross, tandis que les autres adeptes de deux roues participent régulièrement à des événements cyclo de loisirs tels que Lille-Hardelot, Paris-Chantilly-Le Crotoy, Samer-Le Crotoy-Samer ou encore la Jules-Verne et les 6 heures du Pas-de-Calais... Bonne humeur et convivialité sont les maîtres mots au sein du club, qui, soutenu par une subvention municipale et des sponsors privés, s'équipe petit à petit de vêtements et de matériel aux couleurs crotelloises. Le club suit aussi des formations aux gestes de premiers secours, organise des événements comme le critérium annuel au mois de mai...

Le cycloport crotellois fait aussi partie des acteurs de la fête de la Vélomaritime organisée par la ville du Crotoy en partenariat avec le Chemin de Fer de la Baie de Somme, le Syndicat mixte baie de Somme – Grand littoral picard et les communes de Saint-Quentin-en-Tourmont, Favières et Noyelles-sur-Mer, chaque samedi de Pentecôte, et propose le dimanche de Pentecôte une sympathique randonnée ouverte à tous.

➤ Renseignements : 06 99 85 51 37, et sur villeducrotoy.fr > Vie locale > Annuaire des associations.

Quoi de neuf en ville?

➔ Plus de renseignements sur villeducrotoy.fr > Vie locale > Annuaire des professionnels



FROMAGERIE

Depuis mi-juin, la fromagerie de la rue de la Porte du Pont a changé de propriétaire. C'est **Dorothee Courbo** qui a repris les rênes de ce qu'il convient d'appeler désormais : « **la fromagerie du Crotoy... by Dorothee** ». On y fait, bien entendu, le plein de bonnes idées et de (re)

découvertes de saveurs locales et régionales.

« La fromagerie du Crotoy... by Dorothee » est ouverte tous les jours (sauf mercredi et dimanche après-midi) de mai à septembre 9h à 19h, et d'octobre à avril : 9h-13h et 15h-19h.

☎ 03 22 23 35 05 📍 6 rue de la Porte du Pont

CAVISTE

Philippe Garbet a ouvert les portes d'un nouveau commerce au Crotoy : « **Cave Pep's Bière** ». Cette nouvelle adresse se tient en lieu et place de l'ancien Bar de l'Amicale, à l'angle de la rue des Abattoirs et de l'avenue Charles de Gaulle, depuis début septembre.

« Cave Pep's bière » propose aussi un choix d'autres bières régionales, de vins et de spiritueux (dont quelques rhums arrangés locaux !) et paniers garnis, ainsi qu'une activité de location de pompes à bières. Naturellement, le tout étant à consommer avec modération.

« Cave Pep's Bières » est ouvert tous les jours 10h-12h30 et 16h-19h, sauf le dimanche et le lundi (Ouverture le dimanche matin, pendant les vacances et toutes les semaines dès le mois d'avril).

☎ 06 32 63 03 25 📍 8 bis avenue Charles de Gaulle



FLEURISTE

Olivia Lebœuf, jeune crotelloise, opère une reconversion professionnelle et après quelques stages et formations, cette dernière a concrétisé à la mi-septembre un projet de longue date : l'ouverture de son commerce de fleurs et végétaux baptisé : « **J'osète** ».

Tout fraîchement installé, le commerce est ouvert chaque jour de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h, et le dimanche 9h30-12h30.

☎ 06 59 20 01 86 📍 8 avenue Charles-de-Gaulle

PAYSAGISTE

Dernière née des entreprises crotelloises, « **Les jardins de J.B** » a ouvert ses portes en ce début d'octobre 2023. **Jean-Baptiste Langlois**, jeune artisan paysagiste, propose toute l'année une activité de création et d'entretien d'espaces verts et d'aménagements d'extérieurs.

☎ 07 67 52 73 36

✉ lesjardinsdejb@gmail.com



La ville du Crotoy met à disposition des associations, entreprises, acteurs du tourisme (hébergements de tourisme classés),... des espaces numériques gratuits sur son site villeducrotoy.fr

Des mini-sites étudiés pour que chacun puisse avoir accès rapidement et sans frais à une indispensable vitrine numérique.

➤ Tout sur villeducrotoy.fr > Vie locale > Annuaire des professionnels ou Annuaire des Associations > Créer ma page (Un tutoriel est à disposition).

Questions Réponses

Où se le demande...

POURQUOI AVOIR MODIFIÉ LE SENS DE CIRCULATION RUE FERNAND POIDEVIN ?

Après avoir observé de nombreux problèmes de circulation à l'angle des rues Fernand Poidevin et Albain Lecomte, en plus de réguliers problèmes de stationnement dans ce même secteur, et jusqu'à la rue Eudel, il a été décidé de rationaliser le flux routier dans ces rues parmi les plus anciennes et les plus étroites de la ville. Aussi, le sens de circulation a été inversé et a été limité aux seuls besoins des riverains et des usagers de la salle Toulouse-Lautrec ou du Local à Chaluts. Ceci permet d'éviter que les véhicules de type camping-cars, camions, bus... ne s'y engagent, malgré les panneaux d'interdiction, et ne s'y retrouvent coincés suscitant des embouteillages et des altercations.

POURQUOI FERMER LA SALLE COLETTE DÈS LE DÉBUT DU CHANTIER DE CONSTRUCTION DE LA MÉDIATHÈQUE ?

La cérémonie des vœux du maire 2024 sera très certainement le dernier rendez-vous public organisé au sein de la salle Colette avant sa fermeture, le temps du chantier de construction de la médiathèque. Il a bien été envisagé de retarder au maximum la fermeture de cet espace, toutefois les travaux de déconstruction de la cuisine et des sanitaires doivent être effectués dès le début du chantier. Ce qui prive la salle Colette non seulement de sanitaires mais aussi de la chaufferie et d'électricité. D'où la fermeture dès ce début 2024 pour une réouverture programmée à la fin du chantier, en 2025.

QUE VA-T-IL SE PASSER POUR LES ACTUELS BÉNÉFICIAIRES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC, TYPE FOOD-TRUCKS, MANÈGES... ?

Les autorisations temporaires d'occupation du domaine public telles que les food-trucks, les attractions foraines,... implantés sur le Crotoy arrivent à terme en d'avril 2024. Ces autorisations avaient été attribuées par la précédente mandature pour une durée de cinq ans. Les candidatures des actuels dépositaires de ces autorisations, mais aussi de nouveaux, seront prochainement sollicitées avec une volonté municipale de renouveler et d'améliorer l'offre existante. Une commission municipale travaillera au choix des propositions qui seront soumises.

À ceci s'ajoute une problématique des chantiers d'aménagement du Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations (PAPI) dans le quartier du port et de la place Jeanne d'Arc, et plus tard sur la digue-promenade Jules Noiret.

En l'occurrence, la ville n'est pas seule décisionnaire – loin s'en faut – et ne peut s'engager sur les conditions dans lesquelles les activités de ventes ambulantes et les attractions foraines seront possibles. Aussi, dans un premier temps, les autorisations d'occupation du domaine public seront attribuées sur la base d'un renouvelable, et ce, sans principe de tacite reconduction.



À la bonne adresse

En vue notamment du déploiement de la fibre, mais aussi pour plus de praticité au quotidien, l'avenue Charles de Gaulle et l'impasse du Marquenterre ont été partiellement sujettes à révision de la numérotation de leurs propriétés. De quoi faire le bonheur notamment des GPS, des livreurs, et surtout des moyens de secours...



Poubelles

La collecte des ordures ménagères (containers) et du tri sélectif (sacs jaunes) a lieu chaque lundi tout au long de l'année, et un ramassage supplémentaire des ordures ménagères le jeudi uniquement du 1^{er} avril au 30 septembre. Les services de cette collecte ne prennent plus les sacs d'ordures ménagères si ceux-ci ne sont pas disposés dans les containers. Seuls les sacs jaunes peuvent encore être posés à même le trottoir. Pour rappel : les déchetteries, collectes des déchets, points d'apport volontaire... relèvent de l'intercommunalité.



Places "PMR"

La police municipale rappelle que les places de stationnement dédiées aux personnes handicapées ou à mobilité réduite (PMR) sont scrupuleusement réservées aux dépositaires de la carte « Mobilité et inclusion, mention stationnement ». Sur l'ensemble du territoire communal, le stationnement des véhicules présentant cette même carte est gratuit tout au long de l'année. Toutefois, celle-ci n'induit ni la création, ni l'attribution d'une place personnelle, d'une place réservée au seuil de son domicile.



Attention à l'urbanisme

Les services d'urbanisme et les services fiscaux conjuguent désormais leurs données, y compris lors des demandes d'autorisation de travaux. Les projets soumis aux services d'urbanisme sont enregistrés, et considérés comme menés à bien. Ce qui implique qu'ils sont désormais indexés au dossier fiscal pour le calcul de la valeur locative de la propriété concernée (servant à l'évaluation des taxes foncière et d'habitation). Si après votre demande de travaux, vous décidez finalement de ne pas mener à bien votre projet, n'oubliez pas d'établir auprès du service d'urbanisme de la mairie une « demande de retrait d'autorisation ». Dans le cas contraire, les services fiscaux considéreront vos travaux comme réalisés.



Éclairage public

La commune n'est plus compétente en matière d'éclairage public, aussi elle n'est pas autorisée à intervenir sur ces équipements. Les services communaux remontent les pannes, dysfonctionnements... à la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme (FDE 80), en charge de l'entretien du parc de réverbères et de ses réseaux sans pouvoir influencer sur les méthodes et délais.

6 ANIMATIONS



Toujours sur la lancée du renouveau festif et artistique de la ville, depuis près de trois ans maintenant, la commune installe des rendez-vous pérennes et attendus du public. Malgré des conditions météorologiques difficiles, entre autres cet été ou lors des vacances d'automne qui nous ont conduits à annuler certaines dates, la volonté d'un programme dynamique et novateur enregistre de très encourageants retours.

Pêle-mêle

■ **Les soirées DJ** ont, à nouveau, électrisé notamment le jeune public l'été dernier. Grosse ambiance, gros son ! On remet ça en 2024... avec toujours des nouveautés, et une ambiance « summer party » au cœur de l'été. Restez bien à l'écoute sur villeducrotoy.fr et ses réseaux.

■ C'est probablement LE carton musical et populaire du calendrier festif crotellois depuis ces deux dernières années. Les amateurs d'accordéon, de musette et danse retrouvent **les guinguettes estivales** dès le 3 juillet 2024.



■ **Le festival pirates** 2023 a dû composer avec une météo bien peu clémente mais la thématique séduit toujours autant ! En 2024, le rendez-vous se tiendra les 27 et 28 juillet. De nouvelles troupes, de nouveaux comédiens et artistes de rue pour un week-end de fête pour toute la famille. À l'abordage !

■ Le vent et les intempéries ont eu raison du **spectacle pyrotechnique et laser d'Halloween 2023**. Malgré tout, la récolte de friandises a été fructueuse pour les petits monstres, à qui la ville proposait, bien au chaud et au sec, des ateliers d'activités manuelles, un corner photo et un goûter halloweenesques à la salle Colette ! Rendez-vous en 2024...



■ **La conférence « Colette »** par Annie Jacques lors des dernières journées européennes du patrimoine et la soirée Simenon par le Magasin d'écriture théâtral en septembre, le Tchat souper de Françoise Desmaret et les P'tites marées d'humour d'automne avec Hélène Sido en octobre, le cabaret d'improvisation théâtral d'Amiens en novembre,... L'éclectisme des rendez-vous de la nouvelle scène crotelloise est récompensé par une belle audience ! Le service culturel est déjà à pied d'œuvre pour la saison 2024-2025, on vous promet d'autres belles heures culturelles.



■ La rencontre littéraire autour du premier roman estampillée **« Livres en baie »** a été un succès retentissant cette année encore. Des rencontres, des dédicaces et une ambiance conviviale en front de mer ont ravi le public, les auteurs et notre libraire partenaire « Studio Livres ». Le groupe de lecteurs bénévoles a fait sa rentrée en septembre dernier, et est studieusement en cours de sélection pour l'édition 2024, les 17 et 18 août.

■ Halls d'expo : les dossiers de candidatures sont de plus en plus nombreux pour rejoindre les cimaises crotelloises ! Une autre belle illustration de l'ouverture artistique de la ville. **L'exposition hors-murs Alfred Manessier** de ce mois de novembre, qui a attiré 782 visiteurs, incarne aussi les échanges dans lesquels la ville s'engage avec les acteurs culturels et artistiques régionaux tels que le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC), le pôle patrimoine et le service culturel d'Abbeville, le Parc Naturel Régional, la bibliothèque et les services culturels départementaux, Amiens Métropole...

■ Depuis le printemps 2022, la ville a développé **une offre de (re) découverte historique et patrimoniale**, particulièrement bien accueillie par le public (y compris local). Une programmation conçue en partenariat avec le Chemin de Fer de la Baie de Somme, et soutenue par le Parc Naturel Régional (PNR) labellisé en septembre dernier Pays d'Art et d'Histoire. En 2024, on poursuit sur notre élan, avec toujours nos visites guidées de la ville, et de nouvelles visites thématiques signées du PNR. Les visites contées de la troupe Arcadia et les Histo'Kids, périples ludique et enrichissant pour les 6-15 ans.



Joyeux Noël !

La ville adresse cette année encore un bon d'achat d'une valeur de 50 euros à l'ensemble de ses 518 administrés « toujours jeunes » (70 ans et plus) en résidence principale sur la commune. Les élus iront aussi à la rencontre des 16 crotelloises et crotellois installés en maisons de retraite, afin de leur remettre un colis de Noël.

Les 141 élèves de l'école Jules Verne recevront un ouvrage remis par le Père Noël, avant un spectacle de Noël offerts par la municipalité. La ville offrira aussi un cadeau aux parents de 16 enfants de 0 à 3 ans.

Enfin, les élus remettront au personnel communal un colis gourmand et un chèque cadeau de 50 euros aux enfants de moins de 15 ans de chaque agent en poste.



Pour ne pas louper le bord jusque fin mars...

Dimanche 27 janvier

Conférence du rire : "L'art de se faire comprendre... ou pas", par Alain Streck.

🕒 dès 15h 📍 Salle Toulouse-Lautrec

5 euros / gratuit jusqu'à 16 ans. Recette au profit de l'association de sauvegarde des 2 églises.

**L'ART DE SE FAIRE
COMPRENDRE**

... OU PAS !

Une conférence pour RIRE

d'Alain STRECK

Samedi 10 février

Soirée Cabaret, dîner animé par Aurélien le magicien, suivie de la revue *Mirage*.

🕒 dès 19h 📍 Salle Toulouse-Lautrec

Infos et billetterie villeducrotoy.fr, et au guichet de la mairie.



Du vendredi 16 au 19 février

Exposition « Fernand Poidevin, un Crotoleois poète et photographe du quotidien de la baie au début du XX^e siècle ».

🕒 11h-13h et 15h-18h 📍 Galerie le Saint-Michel

Entrée libre.

Samedi 17 février

Apéro-poétique sur les textes de Fernand Poidevin, sous l'impulsion de Martine Nicolay et Marie-Catherine Costerousse.

🕒 18h-19h30 📍 Galerie le Saint-Michel

2 euros / gratuit jusqu'à 16 ans.

RETENEZ BIEN LA DATE :

**Festival des Marées d'humour,
9, 10 et 11 mai 2024**

Retrouvez la 3^e édition du festival du rire au Crotoy avec « Les marées d'humour ». Trois jours de fête consacrés aux étoiles montantes de la scène de l'humour francophone. Un cru 2024 parainé, cette année, par Régis Mailhot. L'affiche rassemblera Audrey Baldassare, Lise Dehurtevent, Delphine Van, Rémy Balu, Kostia et Vincent Seroussi...



Le chauffeur aux 15 000 voyageurs

Comme pour beaucoup de collectivités privées ou publiques, ce fut un chemin particulièrement laborieux que de trouver un chauffeur pour le train routier de la ville. Enfin, la municipalité a trouvé le sien en la personne de Xavier Rogelet. Professionnel dans le secteur du transport de personnes depuis de nombreuses années, Xavier a rejoint la mairie du Crotoy en juillet dernier. Près de 15 000 voyageurs ont embarqué à bord du « p'tit train du Crotoy » entre début avril et fin octobre. Un succès tonitruant, qui encourage la ville à renforcer son offre !

Le train routier reprendra du service dès le 30 mars jusqu'à mi-octobre 2024, avec une nouvelle bande son et la possibilité pour les entreprises de souscrire des emplacements publicitaires par le biais de la société AF Communication.



RETROUVEZ NOTRE BILLETTERIE...

Pour réserver vos places à nos spectacles, retrouvez la billetterie en ligne sur villeducrotoy.fr, et aussi au guichet d'accueil de la mairie.

Billetterie sur place sauf mention contraire et épuisement des places disponibles.

Samedi 24 février

Soirée lecture pièce policière « Impasse à la dame » de Lawrence Treat dans la collection « Les maîtres du mystère », sous l'impulsion de Muriel et Philippe Gaudry et Nicolas Pigny.

🕒 20h30 📍 Salle Toulouse-Lautrec

Entrée libre.

Dimanche 17 mars

Lancement de la saison 2024 de « Sciences pots », les marchés au jardin.

🕒 9h-13h30 📍 Square du kiosque

Professionnels du jardin et de la nature (artisans, commerçants, artistes, association...) n'hésitez pas à vous rapprocher du service événementiel pour des renseignements sur la 3^e saison de « Sciences pots » les marchés au jardin du dimanche matin.



Samedi 30 mars

« P'tite marée d'humour de printemps », comedy-club "Tom Boudet vous dit quoi".

🕒 21h 📍 Salle Toulouse-Lautrec

10 euros / gratuit jusqu'à 16 ans.



Dimanche 31 mars

« Sciences pots », le marché au jardin, spécial fêtes de Pâques.

🕒 9h-16h30 📍 Square du kiosque

➤ La sortie du guide annuel des animations 2024 est prévue pour mi-mars 2024, retrouvez aussi nos communications sur villeducrotoy.fr, nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram), le panneau vidéo de la place Jeanne d'Arc, nos affiches et flyers en accès libre dans le hall de la mairie, à l'office de tourisme et dans les commerces souhaitant en faire la distribution...

Le bureau d'information touristique du Crotoy...

L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) Ponthieu-Marquenterre Baie de Somme est réparti en 7 Bureaux d'Information Touristique (BIT) qu'on retrouve souvent sous l'appellation « Terres et Merveilles Baie de Somme ».

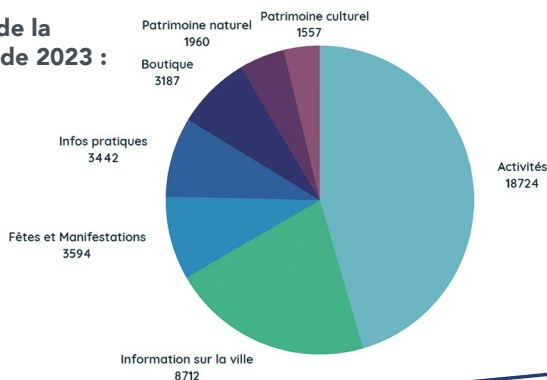
71 communes du territoire Ponthieu-Marquenterre sont incluses dans le périmètre d'action de l'office de tourisme intercommunal. Un acteur essentiel pour le rayonnement et la promotion touristique qui a renseigné en 2023 78 000 personnes, dont 40 000 uniquement au bureau crotellois.

L'action de l'office de tourisme se veut vitrine de son territoire, de ses richesses, de ses curiosités, de sa nature et de son patrimoine, ... À ce titre, l'OTI se donne les moyens d'un accueil optimal du grand public reconnu pour son excellence et accompagne l'élan impulsé par les labels locaux, tels que Pays d'Art et d'Histoire ou Grand site de France. Et bien entendu, l'OTI se place aux côtés de ses partenaires premiers que demeurent les professionnels du tourisme local, autrement appelés « socio-pro » que sont les hébergeurs, les commerçants, les sites touristiques...

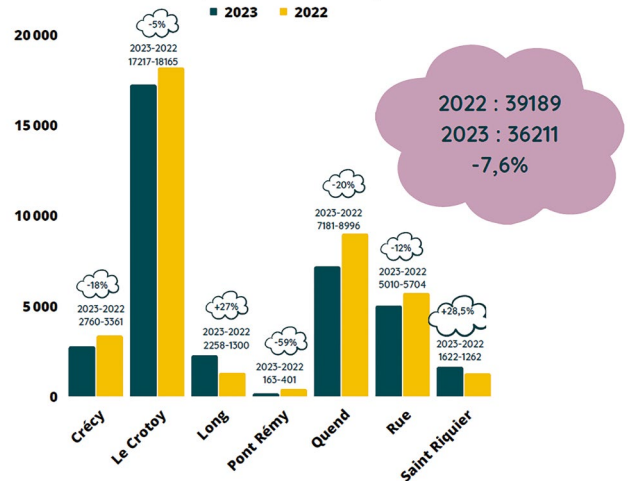
Les demandes en termes d'activité restent toujours la principale raison de consultation de l'office de tourisme :

- 1 Le cyclotourisme : **3 718** demandes
- 2 La randonnée pédestre : **2 526** demandes
- 3 Le chemin de fer de la baie de Somme : **1 793** demandes

Objet de la demande 2023 :



Nombre de demandes par BIT et comparatif avec 2022 :



D'où viennent nos visiteurs :

- Français : Hauts-de-France (9 004 visiteurs), Île-de-France (4 023 visiteurs), Grand-Est (2 064 visiteurs), Normandie (1 519 visiteurs), Pays de Loire (1 043 visiteurs).
 - Étrangers : Belgique (5 285 visiteurs), Allemagne et Pays-Bas (914 visiteurs), Royaume-Uni (583 visiteurs), Italie (48 visiteurs).
- + 11% de visiteurs étrangers par rapport à 2022.

Chiffres issus du rapport d'activité de l'OTI Ponthieu-Marquenterre Baie de Somme, 1^{er} janvier au 31 août 2023. Statistiques Tourinsoft.

Contact :

03.22.23.62.65

www.terresetmerveilles-baiedesomme.fr

[officedetourismelecrottoy](https://www.facebook.com/officedetourismelecrottoy)



LA MAIRIE À VOTRE SERVICE...



L'état civil enregistré en mairie de juin 2023 à décembre 2023

(État civil arrêté au 30 novembre 2023)



L'ACCUEIL EN MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie :

du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h,
et dès le 23 mars 2024
chaque samedi de 10h-12h.

Tél. : 03 22 27 80 24,
contact@villeducrotoy.fr
et villeducrotoy.fr

Les naissances :

24 juin : Lucas Carpentier • 26 juin : Liam Ponche • 4 juillet : Evani Duvernet-Martin
28 août : Léontine Allard • 15 octobre : Louis Maillard.

Les mariages :

17 juin : Xavier Simon et Laétitia Noël • 1^{er} juillet : Jean-Philippe Delaunay et Avina Gauthier
29 juillet : Messara Malabre et Sandrine François • 12 août : Jordane Bourisquot et Léa Gricourt
23 septembre : Loïc Ménétrier et Emeline Bordrez.

Les décès :

3 juin : Raymonde Réveillon épouse Chivot • 13 juin : Bernard Bahin • 4 juillet : Claude Bierry
8 juillet : Ginette Carrier épouse Dorigny • 20 juillet : Yves Davoust • 20 juillet : Pierre Delong
24 juillet : Jean Croisy • 26 juillet : Marie-Christine Sueur épouse Vignolle • 3 août : Alain Maison
4 août : Jacques Dauphin • 3 septembre : Lolita Defer épouse Poidevin • 6 septembre : Guy Dadier
28 septembre : Micheline Dérosière épouse Knecht • 7 octobre : Alain Gérard • 9 octobre :
Danielle Allou • 12 octobre : Jacqueline Vignolle épouse Latarewicz • 26 octobre : Denise Plessis
épouse Lecuyer • 31 octobre : Freddy Viseux • 9 novembre : Christine Heurtaux épouse Leroy
12 novembre : Jacky Fréville • 27 novembre : Lucienne Déraulé épouse Pruvot.